

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 48 | 17-23 mai 2021

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 309 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un [avis](#) du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une [base de données](#) détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

19 mai : L'Association des avocats pour la liberté (ÖHD) a [signalé](#) qu'une prison à Van refusait arbitrairement la libération conditionnelle aux prisonniers politiques qui y sont éligibles. Lors des entretiens menés par l'administration pénitentiaire pour décider de l'octroi de la libération conditionnelle, les détenus se sont vu poser des questions personnelles sur leurs idéologies politiques, notamment sur leur intention de continuer à travailler pour le HDP après leur libération.

PRIVATION ARBITRAIRE DE LA VIE

19 mai : Un rapport de la Fondation Baran Tursun [indique](#) que la police a tué au total 404 civils, dont 92 enfants, au cours des 13 dernières années.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de [Yusuf Bilge Tunç](#) et [Hüseyin Galip Küçüközyiğit](#), anciens travailleurs du secteur public qui ont été licenciés par décrets-lois au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui ont été signalés disparus

respectivement le 6 août 2019 et 29 décembre 2020, dans ce qui semble être les derniers cas en date d'une série de [disparitions forcées](#) présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

18 mai : L'Association des droits de l'homme (İHD) a [déclaré](#) dans un communiqué qu'au moins 1 388 personnes ont été victimes de disparition forcée en Turquie au cours des 40 dernières années, la plupart des cas ayant eu lieu entre 1980 et 2001.

LIBERTÉ DE RÉUNION

17 mai : La police d'Istanbul a brièvement [détenu](#) deux anciens travailleurs du secteur public qui organisaient un sit-in pour protester contre leur licenciement sommaire à la suite d'un coup d'État manqué en juillet 2016.

17 mai : La police d'Istanbul a [bloqué](#) une manifestation environnementale contre la construction d'une carrière de pierre dans le nord-est de la Turquie, et a brièvement détenu 13 personnes.

18 mai : La police d'Istanbul a [bloqué](#) un événement commémoratif organisé par des militants de gauche, détendant 15 personnes.

18 mai : Le bureau du gouverneur de Van a [interdit](#) tous les rassemblements en plein air pour une période de 15 jours. Grâce à des prolongations consécutives, l'interdiction est maintenue en vigueur depuis novembre 2016.

19 mai : La police d'Istanbul a [placé](#) sept personnes en détention à la suite d'un événement de commémoration de la gauche.

19 mai : La police de Batman a brièvement [détenu](#) le musicien Ethem Tüzer alors qu'il organisait une

manifestation unipersonnelle pour commémorer les musiciens qui se sont suicidés en raison de problèmes financiers pendant la pandémie de Covid-19.

20 mai : La police d'Istanbul a [bloqué](#) une manifestation socialiste contre les frappes aériennes d'Israël sur Gaza et a arrêté 15 personnes.

20 mai : La police d'Ankara a [bloqué](#) un événement commémoratif organisé par des groupes de gauche et a arrêté 13 personnes.

20 mai : La police de Şanlıurfa a [arrêté](#) Emine Şenyaşar et Ferit Şenyaşar alors qu'ils organisaient un sit-in de protestation pour demander justice dans l'affaire du meurtre d'un membre de leur famille par des personnes proches du parti au pouvoir.

23 mai : La police a [fait](#) une descente aux domiciles de 10 personnes pour avoir participé aux manifestations de l'université de Boğaziçi, détenant brièvement l'une d'entre elles qui a été retrouvée chez elle.

23 mai : Le bureau du gouverneur de Kırklareli a [émis](#) une interdiction de tous les rassemblements en plein air pour une période de 15 jours. Cette interdiction est intervenue dans le cadre de nombreuses protestations environnementales visant à empêcher la construction d'une carrière de pierre dans un village.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET MÉDIAS

17 mai : Un rapport publié par le député de l'opposition Gamze Akkuş İlgezdi [révèle](#) que l'autorité de régulation des médias RTÜK a imposé un nombre record de mesures punitives à l'encontre des chaînes de télévision et des stations de radio antigouvernementales au cours des deux dernières années, depuis l'entrée en vigueur d'un système de gouvernance présidentiel assorti de contrôles moindres.

18 mai : La Cour européenne des droits de l'homme a [jugé](#) que la Turquie avait violé les droits de deux journalistes emprisonnés pour avoir rendu compte de la fuite des courriels de l'ancien ministre des Finances.

18 mai : Un tribunal de Diyarbakır a [décidé](#) de bloquer l'accès au site d'information Kızıl Bayrak.

19 mai : [Sümeyya Avcı](#), une enseignante qui a été licenciée de la fonction publique après la tentative de coup d'État de 2016, a été placée en détention après

avoir critiqué le gouvernement dans une interview réalisée dans la rue qui a suscité une grande attention sur les réseaux sociaux. Avcı a été libérée le jour suivant.

19 mai : Un tribunal d'Istanbul a [décidé](#) de libérer le journaliste Pınar Gayıp de son assignation à résidence. Gayıp était assigné à résidence depuis plus de cinq mois pour des accusations liées à un parti politique de gauche.

20 mai : Le chef de la mafia Sedat Peker a [avoué](#) son implication dans l'attaque de 2015 contre les bureaux d'Istanbul du quotidien Hürriyet, sur ordre d'un législateur du parti au pouvoir AKP.

20 mai : Un tribunal de Zonguldak a [décidé](#) de bloquer l'accès aux reportages sur les révélations du mafieux notoire Sedat Peker impliquant ses liens avec le maire local Selim Alan.

21 mai : Le président Recep Tayyip Erdoğan a [apporté](#) des modifications à un règlement de 2018 sur les cartes de presse, dans une deuxième tentative de faciliter les annulations de cartes.

21 mai : Un tribunal d'Ankara a [décidé](#) de bloquer l'accès au site web personnel du chef de la mafia Sedat Peker, qui a fait des révélations compromettantes sur de hauts responsables turcs, en invoquant des raisons de sécurité nationale et d'ordre public.

21 mai : Un tribunal a [acquitté](#) le journaliste Melis Alphan des accusations de terrorisme. Alphan était jugée en raison d'une photo qu'elle a publiée sur les réseaux sociaux lors des célébrations du Newroz à Diyarbakır en 2015.

21 mai : Un tribunal de Diyarbakır a [décidé](#) de bloquer l'accès à une adresse web utilisée par le site pro-kurde Jinnews, qui fait l'objet d'une interdiction d'accès imposée précédemment.

22 mai : La police d'Izmir a brièvement [détenu](#) Tacettin Çolak, avocat et cadre d'un parti de gauche, pour insulte au président, à propos d'une bannière accrochée sur le bâtiment de son parti.

22 mai : La police de Diyarbakır a [arrêté](#) une personne en raison de messages sur les réseaux sociaux concernant une attaque contre la base aérienne militaire de Diyarbakır.

22 mai : L'agence de presse publique Anadolu a [licencié](#) le journaliste Musab Turan après qu'il ait posé des questions lors d'une conférence de presse sur les récentes allégations concernant les liens du ministre de l'Intérieur Süleyman Soyulu avec la mafia.

22 mai : La police [fait](#) une descente dans les bureaux d'un site d'information appartenant aux journalistes Hadi Özişik et Süleyman Özişik, après qu'ils aient été pris pour cible par le ministre de l'Intérieur.

23 mai : Les procureurs de Van ont [inculpé](#) les chanteurs Fuat Ege et Rohat Aram, les accusant de diffuser de la propagande terroriste, pour avoir chanté une chanson kurde lors des célébrations du Newroz dans la ville.

DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

21 mai : Un tribunal d'Istanbul a [décidé](#) de maintenir derrière les barreaux l'homme d'affaires et défenseur des droits Osman Kavala, qui est en détention depuis trois ans et demi.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

20 mai : [Eyyüp Akbulut](#), un procureur de Şanlıurfa qui a annoncé sur les réseaux sociaux qu'il avait lancé une enquête sur les circulaires publiées par le ministère de l'Intérieur concernant les mesures relatives au coronavirus qu'il juge illégales, a été suspendu par le Conseil des juges et des procureurs (HSK).

MINORITÉ KURDE

18 mai : La police de Mardin a [effectué](#) des perquisitions à domicile dans trois districts, détenant 14 personnes, dont des dirigeants anciens et actuels du HDP.

18 mai : La Cour européenne des droits de l'homme a [ordonné](#) à la Turquie de verser des dommages et intérêts au club de football Amedspor, basé à Diyarbakır, et à son ancien joueur Deniz Naki. La Cour a déclaré que le droit de Naki à la liberté de pensée et d'expression et son droit à un procès équitable avaient été violés.

19 mai : L'Association des Avocats pour la Liberté (ÖHD) a [rapporté](#) qu'une prison à Van refusait arbitrairement la libération conditionnelle aux prisonniers

politiques qui y sont éligibles. Lors des entretiens menés par l'administration pénitentiaire pour décider de l'octroi de la libération conditionnelle, les détenus se sont vu poser des questions personnelles sur leurs idéologies politiques, notamment sur leur intention de continuer à travailler pour le HDP après leur libération.

21 mai : Deux hommes kurdes ont été grièvement [blessés](#) par balle par les forces de sécurité turques alors qu'ils tentaient de franchir la frontière entre l'Irak et la Turquie.

21 mai : Un tribunal a [acquitté](#) le journaliste Melis Alphan des accusations de terrorisme. Alphan était jugée en raison d'une photo qu'elle a publiée sur les réseaux sociaux lors des célébrations du Newroz à Diyarbakır en 2015.

22 mai : La police de Şırnak a brièvement [détenu](#) l'ancien cadre du district du HDP, Bengin Karaviş.

23 mai : La police d'Istanbul a [placé](#) en détention six personnes, dont un ancien cadre de district du HDP.

23 mai : La police de trois provinces a [placé](#) en détention 20 personnes, dont des membres et des cadres du HDP, dans le cadre d'une enquête menée à Adana.

23 mai : Les procureurs de Van ont [inculpé](#) les chanteurs Fuat Ege et Rohat Aram, les accusant de diffuser de la propagande terroriste, pour avoir chanté une chanson kurde lors des célébrations du Newroz dans la ville.

MAUVAIS TRAITEMENTS INFLIGÉS AUX CITOYENS À L'ÉTRANGER

19 mai : La femme de l'enseignant Selahattin Gülen a [publié](#) une vidéo, affirmant que son mari a été enlevé le 3 mai par des agents du gouvernement turc au Kenya, parce qu'il est un parent du prédicateur Fethullah Gülen basé aux États-Unis.

21 mai : Un tribunal kosovar a [accepté](#) l'inculpation de trois fonctionnaires impliqués dans l'expulsion illégale de six enseignants turcs vers la Turquie en mars 2018. Les enseignants étaient recherchés par les autorités turques en raison de leurs liens présumés avec le mouvement Gülen.

AUTRES MINORITÉS

17 mai : Un groupe d'inconnus a [attaqué](#) une église troglodyte syriaque dans la province de Şırnak (sud-est), détruisant un certain nombre d'objets chrétiens à l'intérieur.

17 mai : La Turquie a été classée 48e sur 49 pays en ce qui concerne les droits de l'homme des personnes LGBT, selon la [carte 2021 Rainbow Europe](#) publiée par l'Association internationale des lesbiennes, gays, bisexuels, trans et intersexes (ILGA).

21 mai : Un mufti de Düzce a [ciblé](#) dans son sermon du vendredi la communauté juive et les personnes issues de l'immigration en provenance de Salonique.

CONDITIONS DE DÉTENTION

17 mai : [Şeref Vatanserver](#), un enseignant emprisonné pour ses liens présumés avec le mouvement Gülen, est mort de Covid-19 après avoir contracté la maladie dans une prison de Kocaeli.

19 mai : Dix ONG ont [demandé](#) au ministère de la Justice de faire le point sur la propagation de la pandémie de Covid-19 dans les prisons turques, soulignant qu'aucune donnée n'a été publiée sur l'épidémie derrière les barreaux depuis des mois.

22 mai : L'administration pénitentiaire de Diyarbakır a [refusé](#) de soigner la détenue Emine Erol, malgré sa grave maladie due au Covid-19 qu'elle a contracté derrière les barreaux.

22 mai : De nouveaux rapports [font](#) état d'une négligence criminelle de la part des autorités dans le cas de l'universitaire Halil Şimşek, décédé dans une prison de Çanakkale après avoir contracté le Covid-19 derrière les barreaux.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

18 mai : Le Turkey Human Rights Accountability Project (TUHRAP), un groupe de défense des droits basé au Royaume-Uni, a [déposé](#) des demandes concernant six fonctionnaires turcs impliqués dans des incidents de torture présumés, afin qu'ils soient sanctionnés par le gouvernement britannique en vertu de la nouvelle réglementation mondiale sur les sanctions en matière de

droits de l'homme, plus connue sous le nom de loi Magnitsky du Royaume-Uni.

19 mai : [Kurbani Özcan](#), un prisonnier kurde qui avait demandé son transfert hors des prisons de Trabzon et de Giresun en raison des tortures qu'il subissait, a été transféré dans une prison de Diyarbakır où les mauvais traitements se sont poursuivis et où des officiers lui ont cassé les doigts, selon les déclarations de sa mère.

20 mai : Des rapports [indiquent](#) qu'un militant du PKK a été torturé par des soldats à Diyarbakır après avoir été capturé blessé lors d'une opération.